

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Transformer ... rénover ...

**Autor:** Vianu, Micaela

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128795>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# TRANSFORMER... RÉNOVER...

Architecture

Comment raconter  
une histoire d'hier,  
d'aujourd'hui,  
de demain et peut-être  
de toujours

A une époque où le territoire donne l'impression de rétrécir comme une peau de chagrin, où l'élément naturel par sa rareté devient « protégé », où le sentiment d'appartenance, perdant pied, s'attache aux « vieilles pierres » souvent de façon bien littérale, transformer devient une réalité à laquelle beaucoup se trouvent confrontés et qui déborde de l'échelle du présent.

De quelle histoire s'agit-il donc ici ?

Celle du village de Landecy, à Genève, village ayant encore une certaine vocation agricole, d'un rural du XIX<sup>e</sup> siècle et de la coopérative d'habitation « G » (mouvement des petites coopératives, à Genève, lié au problème actuel du logement) qui entre en tractation en 1981 pour acquérir et habiter le bâtiment.

Il s'agit donc d'une rencontre entre un besoin présent et le cours mouvant de l'histoire, phénomène se déroulant dans l'espace et dans le temps, et cette rencontre même n'exige une compréhension ni statique ou égocentrique, ni linéaire du temps.

## La démarche

C'est ce cheminement – rarement suivi et pourtant nécessaire – mariage du temps et de l'espace, qu'il est intéressant de présenter ici dans ce premier volet. Cette préoccupation a été le fil conducteur du Collectif d'architectes, étude effectuée plus particulièrement par un de leurs membres, M. Barthassat.

Un deuxième volet, dans une autre parution de la revue, rendra compte de la réalisation avec les partenaires en jeu :

- les habitants ou la participation;
  - les entreprises;
  - les matériaux,
- et du vécu.

Pour établir les paradoxes et fournir les paramètres entre lesquels vont se jouer l'intervention et la marque du temps, il faudra se déplacer dans diverses dimensions, ou échelles. Elles s'englobent l'une l'autre et permettent une lecture nuancée qui entrera dans le sens d'une « perspective ».

Cette notion d'échelle se retrouve aussi dans le sentiment du « chez soi », qui se dégage à la fois de l'espace fermé ou secret que l'on habite, de son appartenance à un volume ou une ordonnance plus large, de sa relation avec les alentours et de l'entité plus vaste qui le contient (le village ou la ville, et le paysage).

**Entrons donc dans le paysage.** Tout en nuanciant, comme fait P. Dufournet, l'action des urbanistes :

« De nos jours, l'élément naturel disparaît, et tout devient produit de l'homme. En présence des déséquilibres provoqués par cette action, l'urbaniste intervient. Cette intervention ne peut se faire sans une connaissance très grande des éléments formateurs dont certaines manifestations, encore existantes, méritent d'être conservées, ne serait-ce que pour mieux accrocher le sentiment d'ap-

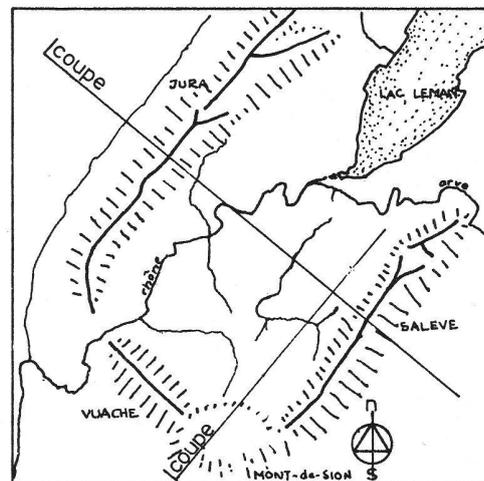
partenance des habitants à leur territoire. Il convient, par contre, de déceler certaines pesanteurs héritées du passé qui peuvent être éliminées sans dommage. Il importe d'introduire dans le débat les notions de parcellaire et de composition des domaines trop souvent négligées dans ce genre de recherche. L'ensemble constitue un élément important du diagnostic relatif à des hommes sur un territoire. »

Le problème est significatif pour la région genevoise, puisque sur 284 km<sup>2</sup> de territoire, un quart est occupé par l'eau, un dixième par les forêts, la moitié par la zone agricole... et le reste urbanisé (28% du canton, principalement durant les deux derniers siècles).

Cherchons à mettre en lumière les aspects qui ont conditionné la formation du village de Landecy, situé à la frontière du bassin genevois. Ils s'appuient largement sur l'observation des lieux établie par l'un des architectes auteurs du projet, et en relatent l'approche. M. Barthassat : « Nous étions confrontés aux problèmes du démantèlement rural et sa redistribution, d'une intervention contemporaine sur les bâtiments existants (problème du pastiche dans la rénovation), de l'implantation de nouveaux bâtiments. Nous avons agi par une observation des lieux, du paysage et des lieux habités, pour une meilleure compréhension des règles de composition qui ont été utilisées par les anciens bâtisseurs à l'échelle du site comme à celle de l'habitation. Cette réappropriation des instruments d'interventions pour l'art de bâtir et des modes de faire peut permettre une re-précision de notre rôle dans la conception de l'espace habité comme de l'espace extérieur. »

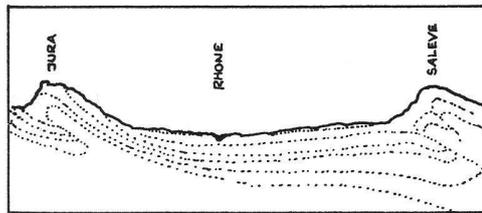
## Quel relief ?

La « cuvette genevoise » est limitée par un front montagneux continu, subdivisé en plusieurs éléments caractérisés : Jura, Vuache, Mont-de-Sion, Salève, Voirons. Le lac Léman, au nord du canton, détermine l'axe du territoire et délimite d'un côté le seul lien avec le Plateau suisse, de l'autre la fin des préalpes du massif du Mont-Blanc. Cette



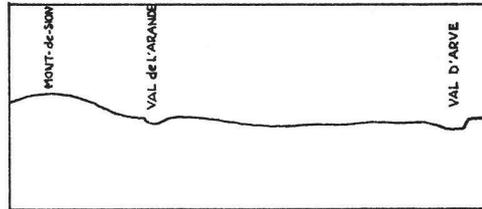
Source :  
les schémas sont extraits de  
« l'observation des lieux »,  
étude faite par M. Barthassat  
(Collectif d'architectes).

Photos Charles Weber, Genève.



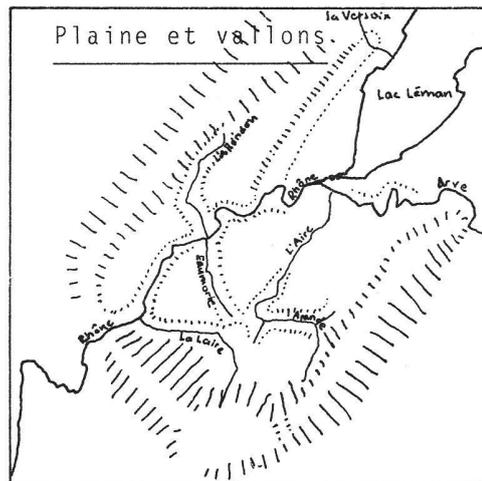
coupes du relief

fig.2



bordure montagneuse du canton laisse apparaître différentes dépressions dont les principales établissent les lieux de passage importants.

La plaine est un puzzle de mosaïques aux formes très variées, topographie coupée par les nombreux vallons formés à la fonte des glaciers (typique de la périphérie alpine). Un fait marquant du territoire genevois est l'influence et le rôle des collines, couronnées de villages, dont les pentes et la terre ont été propices à la culture de la vigne.



Notamment, le village de Landecy, situé presque au pied du Salève, est séparé des premiers sous-bassements de ce front par la naissance des vallons de l'Arande et de la Drize. Conditionné par la topographie environnante, ce village est bâti sur la partie inférieure de la crête.

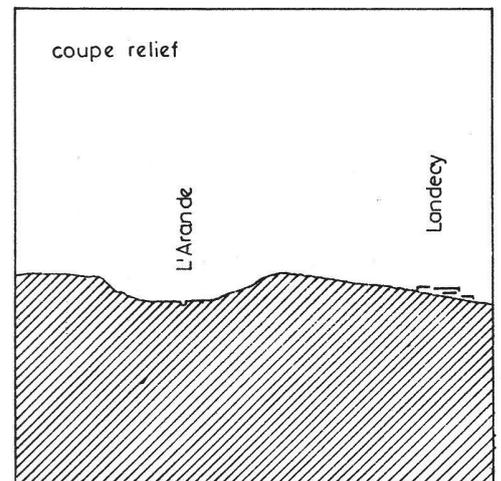
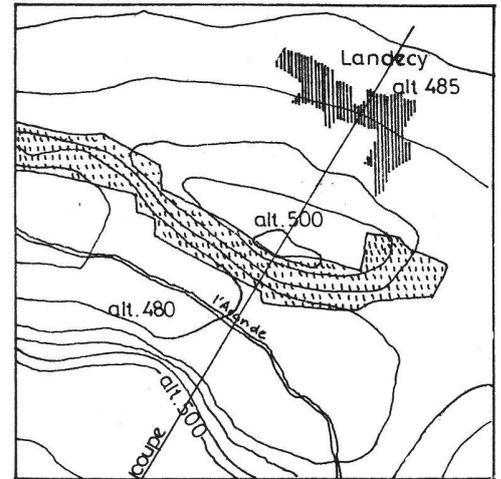
Un autre fait, marquant l'histoire du paysage, est le défrichement du sol qui fut très intense dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il en est resté les anciennes délimitations parcelaires agricoles, que l'on observe encore de nos jours le long des chemins secondaires.

Directement en relation avec les habitations, une ceinture verte (potagers, jardins, vergers) caractérise la présence des villages genevois.

On constate donc l'importance de la topographie dans la formation d'agglomérations, notamment celle de Landecy, sa marque sur la constitution des éléments du village et sa relation avec le voisinage. Le relief a donné l'une des directions principales, parallèle aux coteaux, marquée par la

voie centrale de la communication et l'orientation des habitations; soit murs de refends et pignons orientés sud-est/nord-ouest, les toitures ou faîtes nord-est/sud-ouest.

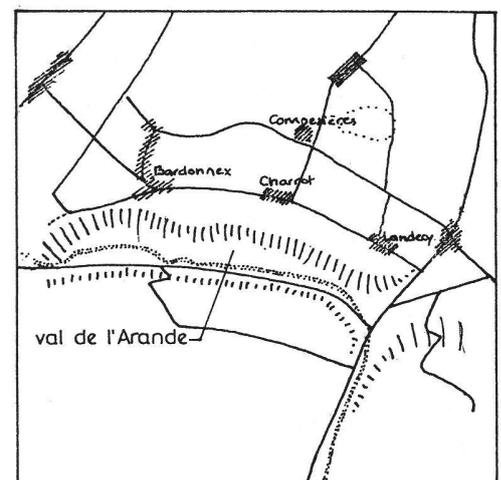


### Allons sur les chemins

Où quelles relations le village tisse-t-il?

A l'époque romaine déjà, une première voie, partant de Vienne, passait par Annecy, le col du Châble, Landecy jusqu'à Carouge.

Sur le relevé sarde (XVIII<sup>e</sup> siècle), Landecy se trouve bordé par deux voies « royales » au sud-est et nord-ouest, l'une reliant Genève–Carouge–Annecy, l'autre Carouge–Neydens.



Le réseau de communication actuel se situe dans un triangle de voies principales dont les points sont Carouge, Archamps, Saint-Julien. Ce tissu correspond à la topographie et suit la logique des courbes de niveau.

#### Entrons dans le village

Les propos précédents démontrent l'étroite interrelation entre le paysage et la formation des lieux habités, leur influence réciproque.

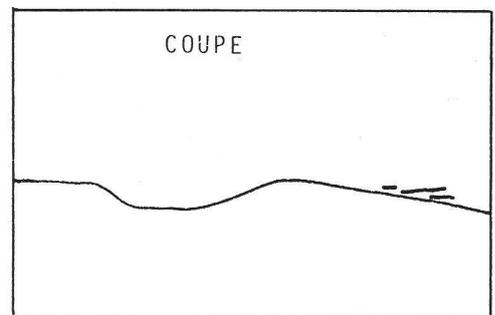
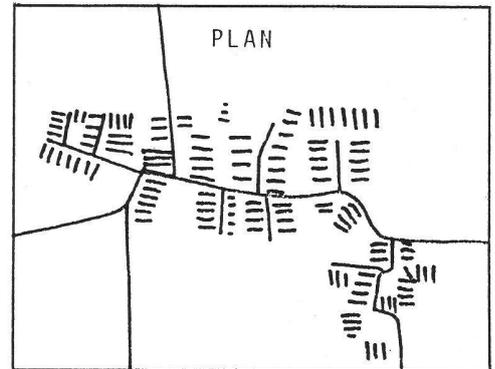
La structure de village qui en résulte se meut dans l'espace et le temps tout en restant fidèle à ses lignes de force, formant un continuum, auquel diverses productions bâties se rattachent. Ainsi se perpétue une signification qui n'a peut-être pas à être strictement définie, et qui dans sa nature indéfinie nourrit notre sensibilité.

Un relevé de Landecy aux environs de 1750 nous dit que les groupes de maisons seraient formés à partir de parcelles en quadrilatère, qui se répartissent en grappes (ou mas) à partir de la voie centrale de communication. Grappes, qui selon P. Dufournet, expriment une extension par copartage, découlant du refus de cohabitation et de division, tout en ménageant l'entraide.

La superposition du plan actuel de Landecy et de celui de 1755 (hachures) révèle la réalité mouvante dans ce laps de temps. L'implantation du village, sa structure par grappes et l'orientation de ses bâtiments nous dit sa relation avec l'échelle plus large du relief et du paysage.

Les murs de refends et pignons s'alignent parallèlement aux courbes du coteau; les faîtes, per-

pendiculaires au coteau, sont parallèles au Jura ou au Salève. Cela a pour conséquence un fait marquant de la morphologie de Landecy: les murs pignons viennent définir la voie principale, augmentant l'effet des murs de clôtures (caractéristiques à Landecy) et la limitant tel un couloir.



Plan du village de Landecy avec superposition du relevé de 1755 en hachures obliques.





Plan de Landecy.

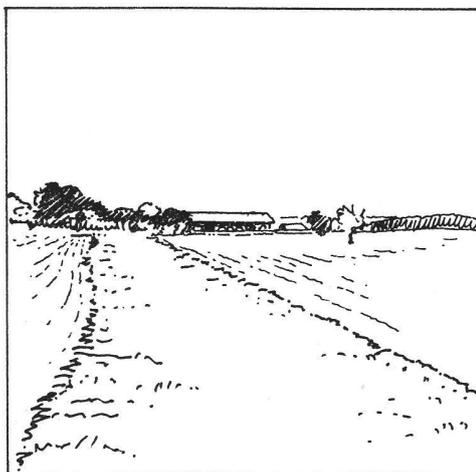
D'autres villages présentent cette analogie: Charrot, Laconnex, Confignon.

La ceinture verte contribue à définir le village, à rappeler la structure parcellaire et témoigne de l'existence de «jardins à la française» autour des demeures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le plan des toitures précise l'observation du domaine bâti.

#### Que nous dit le rural?

Lorsqu'on le situe dans la structure villageoise, son implantation particulière et remarquable apparaît avec son orientation faitière parallèle au coteau et donc perpendiculaire aux autres bâtis.



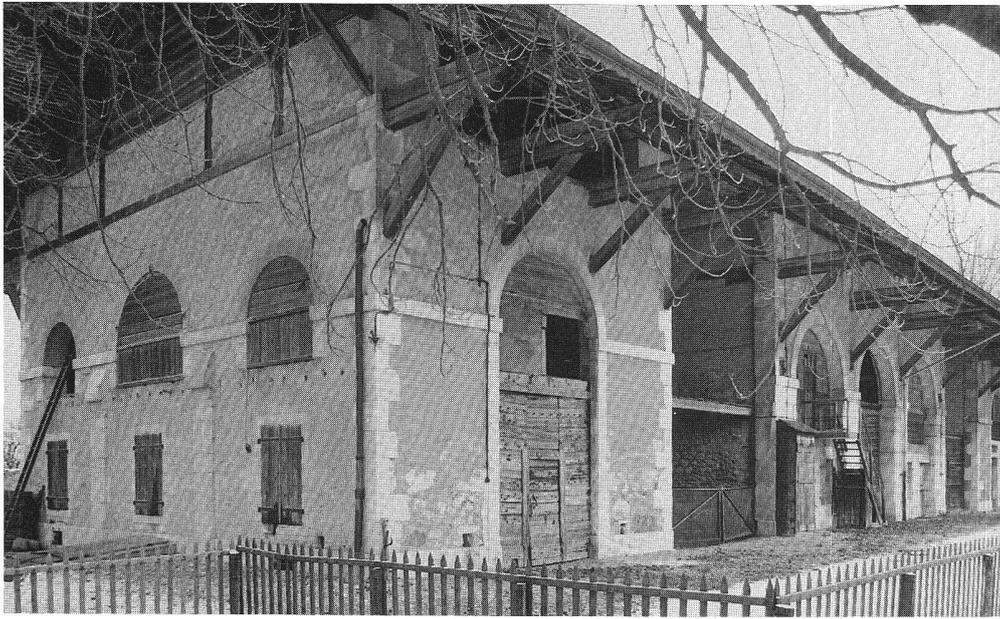
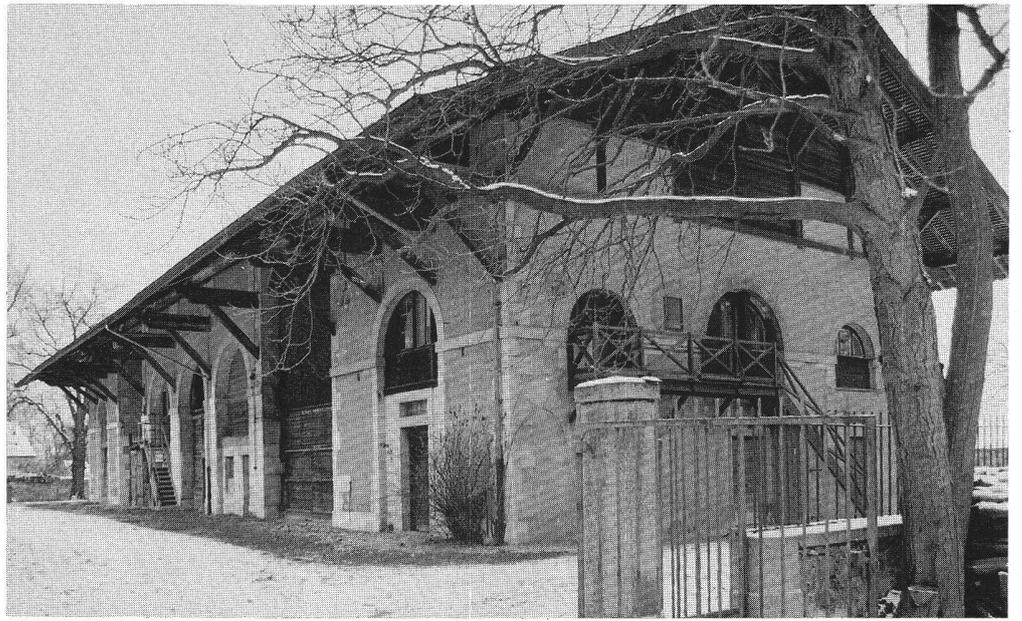
Vue de Landecy depuis le versant nord-est...

Sa dimension, sa régularité et sa rigueur le distinguent des autres constructions et témoignent de sa nature novatrice lors de son édification.

Construit en 1847, dessiné et dirigé par l'architecte Jean-Marc Louis Junod pour M. Horace-Louis Micheli, il illustre les moments forts de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève, dans la lignée des compositions néo-classiques et l'esprit rationaliste de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Destiné à l'usage d'un grand domaine agricole, il nous dit, par sa régularité et sa géométrie, son désir de rationalité quasi industrielle, ses intentions d'organisation fonctionnelle qui le différencient du tissu plus irrégulier du village.

Sa forme symétrique se décompose en une alternance de trois massifs de maçonnerie et de deux travées vidées. La structure de charpente ne fait pas que coiffer le bâtiment par sa toiture, mais contribue au système général de support des planchers et de contreforts des murs de maçonnerie. Le tout constitue un très grand volume de 7000 m<sup>3</sup>. Le langage du bâtiment exprime ses éléments structurels en façade (support de la toiture, tirants, contreforts, bras de force) et se manifeste par la composition d'arcatures sur l'ensemble des façades. Une ample toiture à deux pans se prolonge par des avant-toits de 4 m, et donne l'importance de la présence de ce bâtiment.

Typique de Landecy, la propriété est ceinturée au nord et à l'est par un mur de clôture en boulets, contemporain du rural.



Le cheminement suivi permet de reconnaître les manifestations de l'histoire, à savoir: les besoins et les possibilités, le territoire et le mode d'appropriation, les structures et les espaces, les formes et les fonctions. Tout cela dit, raconte les étapes jusqu'ici et maintenant, permet d'apprivoiser les paradoxes et d'être plus sensible à tout ce qui existe. D'où l'importance d'établir une lecture de ce qui est perceptible de l'écoulement du temps, pour être, peut-être, plus au fait du contenu de richesses et de scories dans le présent.

#### Quel contexte

Citation, A. van Eyck:

« Si l'on comprend que l'expérience de l'environnement faite au cours du passé conserve sa valeur dans le présent (qu'elle demeure toujours contemporaine), les oppositions insurmontables s'atténueront entre passé, présent et avenir, entre anciennes et nouvelles conceptions de l'espace, de la forme et de la construction, entre production nouvelle et production industrielle. »

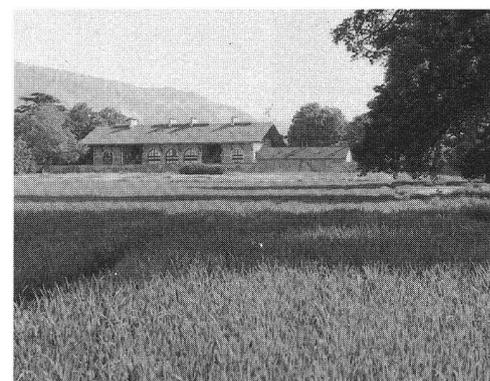
d'architectes MM. Barthassat, Brunn, Butty, Menoud, M<sup>lle</sup> Burnier, collaboratrice, et le groupe Y Genève, pour l'étude de participation et la première phase de travail, ainsi que l'ing. J.-P. Cetre.

Ces données en présence, ainsi que le chemin précédemment parcouru, soulèvent les questions génératrices du projet, qui se sont posées aux architectes:

- a) « Le changement d'affectation d'un bâtiment agricole de ce type en logements est-il possible? Au risque de mettre en cause l'équilibre d'ensemble? »
- b) « A partir d'une reconnaissance et d'une analyse du bâtiment, de son implantation « nouvelle » dans le contexte de Landecy au XIX<sup>e</sup> siècle, l'acte du projet doit inventer une structure pour les logements, tout en préservant les caractéristiques principales de l'existant. Comment unifier ces deux paramètres apparemment différents? »

#### Réflexions et parti

La première question appartient à un mouvement plus global, dû à la transformation de l'agriculture, de son mode de production, qui n'intègre plus



l'utilisation de ces grands volumes. Alors pourquoi ne pas y intégrer un projet d'habitation qui peut redonner vie à l'échelle d'un village, et surtout comment ce type de projet peut-il s'intégrer dans la typologie existante?

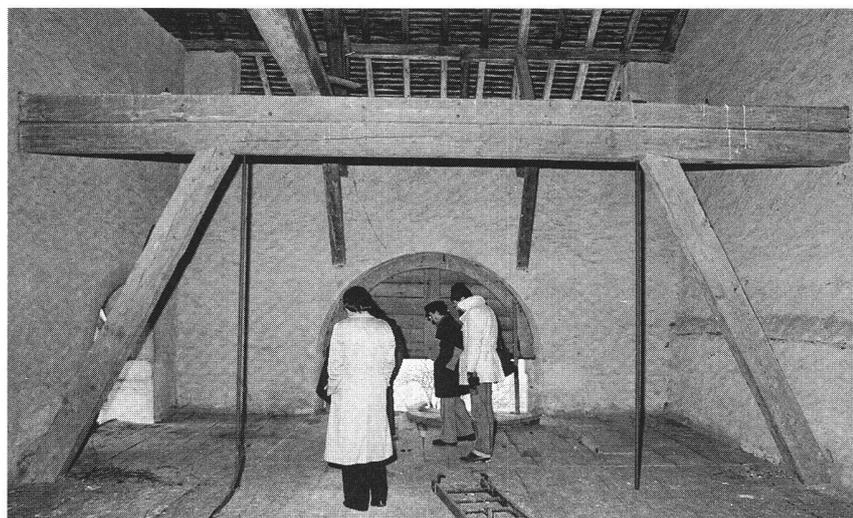
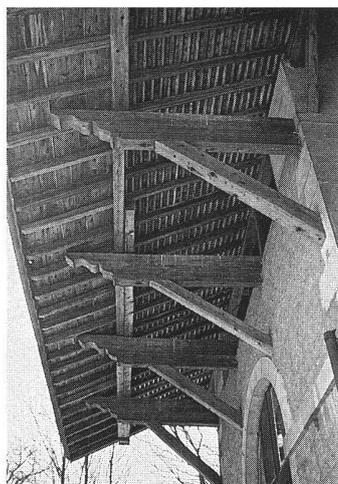
C'est bien de dialogue qu'il s'agit, qui doit être révélateur des chapitres de son histoire jusque dans le présent.

L'intervention contemporaine se veut donc lisible, apparaissant sans ambiguïté et dans le respect de l'existant. Elle dit la gageure de la densification, permet la lecture de l'évolution du bâtiment et établit ainsi le fil continu du temps qui serait peut-être l'expérience en mouvement de l'environnement.

#### Les points d'architecture.

Le parti est donc pris de permettre la lecture de l'évolution du bâtiment:

1. Interventions avec des matériaux neufs, bruts et contemporains.
2. Nouveaux percements minimaux.
3. Expression de la contrainte de densité et de libération des deux travées vides (imposée par la CMNS) par une importante intervention en toiture, sa participation à l'habitat et donc le dire de son habitabilité.



Appelé à réapparaître d'une existence devenue temporairement passive à une nouvelle vie active, ce bâtiment semble poursuivre sa destinée novatrice.

En effet, la rencontre entre une coopérative, un bâtiment historique (classé en valeur 2 par l'Etat de Genève, soit presque au maximum de l'échelle), un changement de vie et une densification importante, exige une grande acuité et implique une gestion plus globale que le rôle d'architecte (au sens strict) uniquement, en quelque sorte hors des sentiers battus.

D'autant plus dans une période où le contexte politique et réglementaire était tendu.

Les paramètres conditionnent les divers partenaires (ou acteurs) en relation soit:

1. La coopérative en tant qu'entité, les quatorze familles comme cellules de cette entité.
2. Le Département des travaux publics (DTP), en particulier la Commission des monuments, de la nature et des sites, et le Département de l'intérieur et de l'agriculture.
3. Le village et la commune.
4. Les normes de l'OFL, très précises et restrictives dans le cas d'une rénovation.
5. Les architectes ou les lecteurs et traducteurs des paradoxes: projet réalisé par le collectif

### Lumière

La toiture:

La remarque ci-dessus fait participer la toiture à ce nouveau «familistère» qui a besoin de chaleur et de lumière (comme le mentionne Carloni). Elle participera donc à la lecture claire de la nouvelle intervention par un double dispositif qui lui conserve sa masse homogène:

- couple de tabatières ponctuel dans l'axe des travées d'habitation et tabatière linéaire zénithale qui souligne le faîte et renforce le rural (ou verrière).

(élément faisant le lien entre l'extérieur, le commun et le privé).

### Coursive

Il existait, dans les refends du corps central, des ouvertures ménageant l'apport de matériaux depuis les travées vides qui étaient utilisées lors de la vie active du rural.

Elles furent partiellement murées pour séparer la partie réservée à l'habitation.

Elles ont été rétablies, ainsi que le chemin liant les deux espaces communs pour signifier leur relation et parler de la dimension coopérative de la transformation.

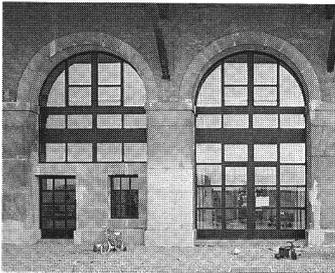
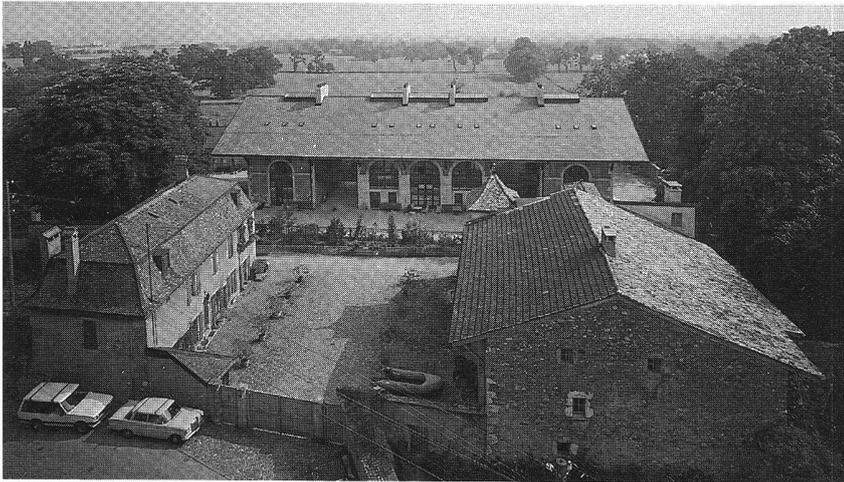
### Arcades

Sur deux niveaux et selon les cinq travées affectées au logement, elles déterminent une organisation en duplex des appartements.

Les soubassements restent peu ouverts, les arcades voûtées étant largement dégagées. Les nouveaux percements s'expriment librement dans les parties boisées, s'accordant aux relations visuelles nécessaires et désirées.

### Les pignons

En accord avec la situation d'origine, les tympans boisés ont des percements ponctuels.



Les percements:

Sous toiture existaient des créneaux qui ont été utilisés, ceci contribuant à la minimalisation des nouveaux percements.

### Cheminées

Cherchent à révéler la présence des nouveaux habitants et à exprimer leur besoin de chaleur. Elles se soumettent à la structure des refends et s'allient à l'expression faïtière des lanterneaux.

### Travée évidée

Libérée sur toute la hauteur, elle est lieu de circulation, de rencontre, espace intermédiaire lié à la propriété par l'escalier droit sortant de la travée

### La structure

Afin de poursuivre le parti de lisibilité, elle est dissociée de la charpente, de même les doubles murs de refends, ceci dans le corps central.



Dans les parties extrêmes du mas, les dalles portent sur des piliers ronds, expression de la nouvelle structure, ou sur des poutres métalliques qui permettent de conserver les corbeaux existants.

**Les maisonnettes**

Abrivent deux familles et celle existante est doublée pour la deuxième. Une cour est aménagée, privatisant l'espace de la façade, lui donnant une respiration et améliore ainsi la salubrité des logements hors terre.

La nouvelle annexe est articulée relativement au mur en limite existant par l'utilisation du bois en façade.

**La technique**

Est logée dans l'excavation de la fosse existante comprenant la chaufferie, la buanderie et les réserves.

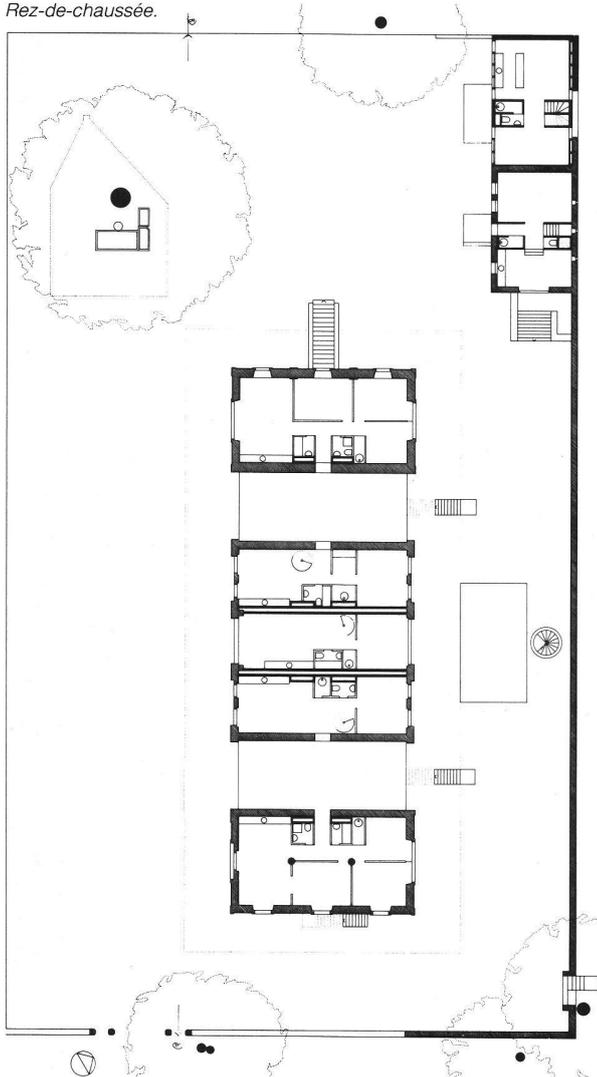
**Les logements**

Respectant la logique du bâtiment, ils s'intègrent à sa structure, ne débordent jamais en plan d'une travée, et épousent la capacité d'accueil du rural.

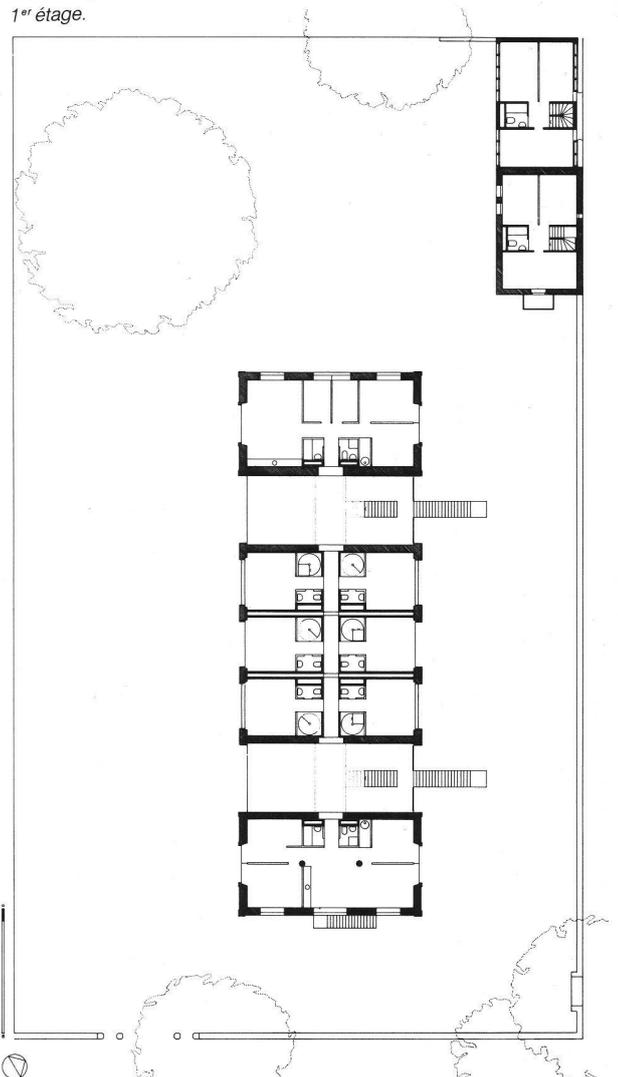


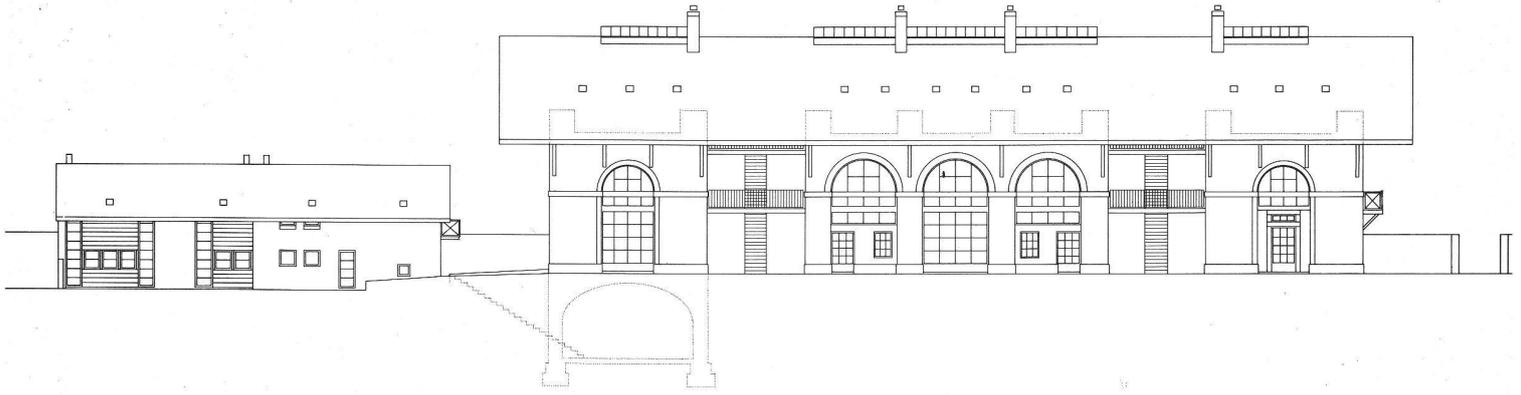
Transformation rural et dépendances Landecy, Genève.

Rez-de-chaussée.

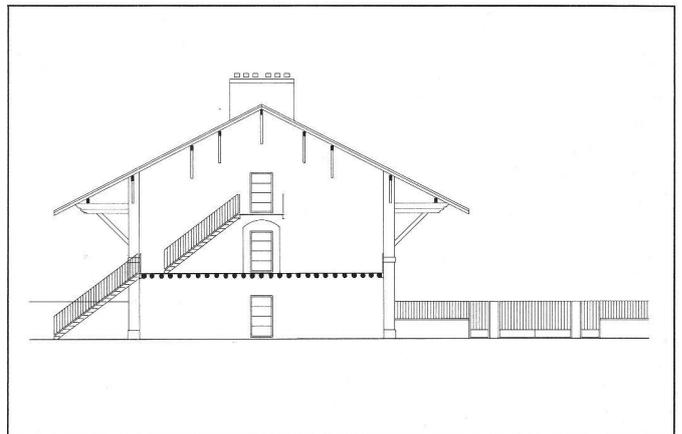
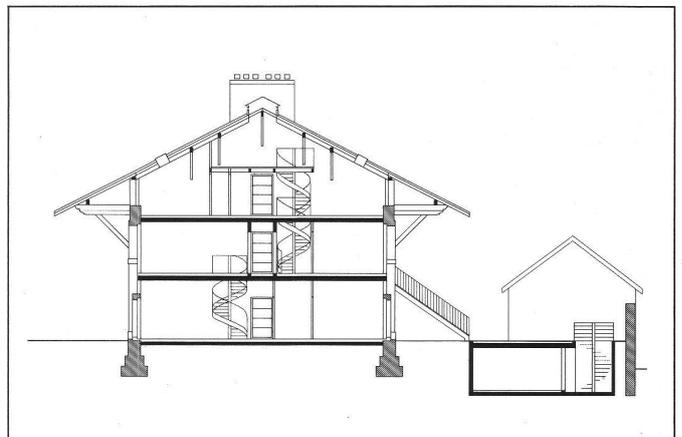
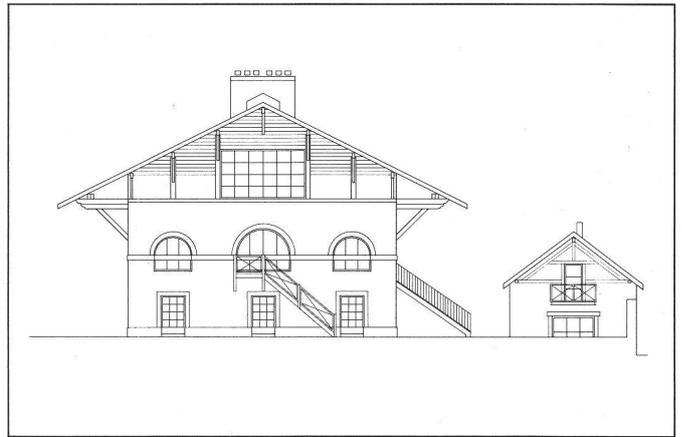
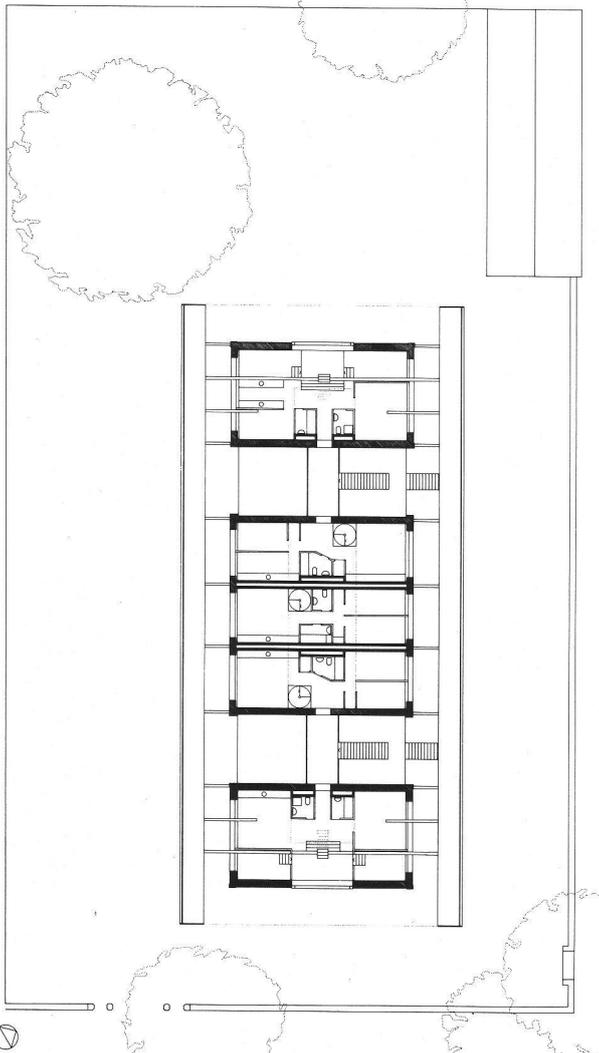


1<sup>er</sup> étage.





2<sup>e</sup> étage.



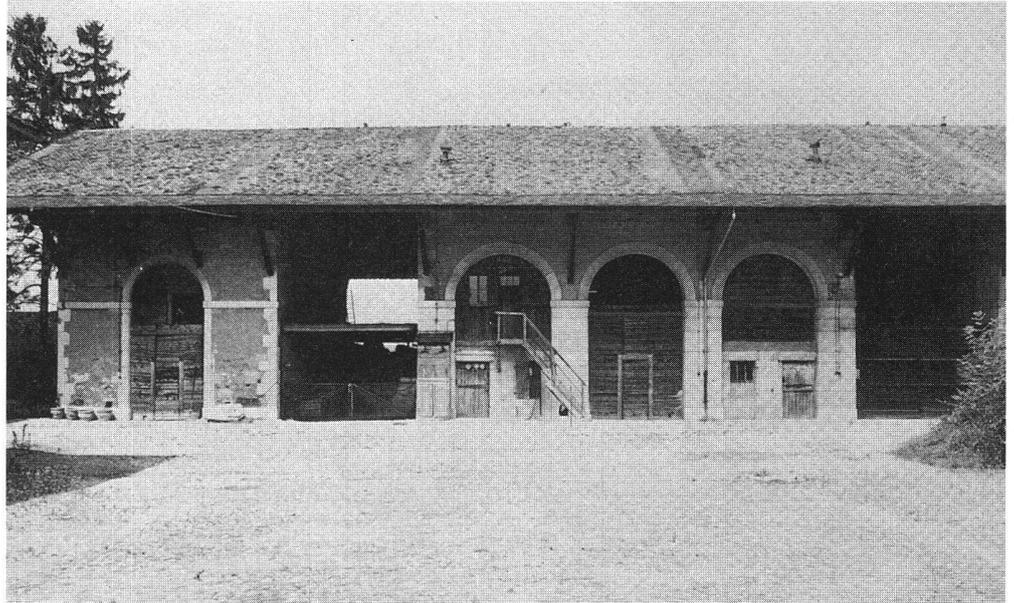
### Quelques pensées...

Le chemin parcouru au cours de l'expérience relatée nous a menés du général au particulier, du paysage à l'habitat, du passé, à travers le présent, vers un avenir en mouvement; c'est sa valeur analogique à la mouvance de la réalité, des besoins, qui le rend sensible et qui apparaît alors indispensable comme support à toute « projection ».

En plus, la rigueur de la construction initiale en cause donne à penser sur la très grande adaptabilité de ce genre de bâtiment. Bâtiment très défini, très structuré qui permettrait d'accueillir une histoire à facettes multiples comme une église, une salle polyvalente, ou l'habitat entre autres; il démontre la souplesse issue de la rigueur.

*Micaela Vianu*

*Vue depuis la cour  
du «Domaine des Dames»,  
le rural du XIX<sup>e</sup>.  
(Photo DTP Genève.)*



(Photo Charles Weber, Genève.)

